

ORDRE DE JOUR

Saint-Barnabé, le 6 septembre 2022

Madame,
Monsieur,

Conformément aux dispositions de la résolution numéro 293-12-21, relative au calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022, j'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance préparatoire du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Barnabé, qui se tiendra **mardi le 6 septembre 2022**, à 19 h 30, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

- 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum ;**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;**
- 3. Adoption des procès-verbaux suivants :**
 - 3.1 Séance ordinaire du 8 août 2022.
- 4 Dépôt de la liste de la correspondance reçue au nom du conseil municipal entre le 1er août 2022 et le 31 août 2022 ;**
- 5. Approbation de la liste des comptes et de la liste des salaires ;**
- 6 Gestion financière et administrative**
 - 6.1 Présentation d'un avis de motion du règlement 372-22 modifiant le règlement 369-21 déléguant certains pouvoirs de dépense et de passer des contrats ;
 - 6.2 Dépôt du règlement 372-22 modifiant le règlement 369-21 déléguant certains pouvoirs de dépense et de passer des contrats ;
 - 6.3 Remplacement de la photocopieuse et du télécopieur ;
 - 6.4 Dépôt par la directrice générale et greffière-trésorière intérimaire du rapport concernant la rémunération et l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la Municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal ;
 - 6.5 Présentation de la liste des salaires électoraux par la présidente d'élection;

7 Sécurité Publique :

- 7.1 Embauche de pompiers volontaires pour le Service de Sécurité Incendie de Saint-Barnabé ;
- 7.2 Décision du conseil municipal concernant le dossier de la rue Pellerin.
- 7.3 Achat d'un ordinateur portable pour le directeur du Service de Sécurité Incendie de la municipalité ;

8. Travaux publics, aménagement et urbanisme :

- 8.1 Dépôt du projet Fonds Région et Ruralité – Volet 4 – Coopération intermunicipale ;
- 8.2 Adoption d'une résolution pour appuyer la demande d'autorisation à des fins non agricoles de FNX-INNOV auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour consentir à des forages environnementaux et d'échantillonnages des sols, de l'eau de surface et souterraine autour du puits d'hydrocarbures B174 (existant et inactif) sur une superficie de 0,05 hectare du lot 2 939 893 ;
- 8.3 Dépôt et présentation du rapport sur l'état des propriétés datant de 2020 et mise à jour de 2022 ;
- 8.4 Demande d'organisme Cooptel pour l'implantation de leurs équipements de télécommunications dans la cour arrière de l'Hôtel de ville situé au 70 rue Duguay à Saint-Barnabé.

9. Loisirs, sports et Culture :

Aucun sujet à l'ordre du jour.

10 Environnement, parcs et milieu de vie :

Aucun sujet à l'ordre du jour.

11. Services aux citoyens :

Aucun sujet à l'ordre du jour.

12. Autres sujets :

Aucun sujet à l'ordre du jour.

13. Sujet (s) apporté (s) par les membres du conseil

13.1 _____

13.2 _____

13.3 _____

14. Période de questions ;

15. Clôture de la séance

/S/ Sylvie Desaulniers
Greffière-trésorière intérimaire
2022-09-06